**Marie-Martine, Rudy et Jean-Claude, au boulot !**

Le 26 mai, auront lieu les élections régionales, fédérales et communautaires. Il reste quelques mois à la majorité PS-CdH pour finaliser une série de dossiers.

• **En priorité, les négociations sectorielles.** Comme vous avez pu le lire dans CSC-Educ n°125, les organisations syndicales ont déposé, en front commun, un cahier revendicatif (consultable sur notre site : www.csc-enseignement.be). Face à la pénurie croissante de nos métiers, la revalorisation de ceux-ci est indispensable pour assurer un enseignement de qualité. Celle-ci passe par une amélioration de nos salaires, de nos conditions de travail, et la prise en compte de l’allongement des carrières. Nous espérons aboutir à des résultats concrets positifs d’ici le 27 mars.

• **La réforme de la formation initiale.** Même si nous regrettons l’absence de la généralisation d’un master 5, le décret sur la FIE (Formation initiale des enseignants) est un texte qui contient des aspects positifs que nous souhaitons voir aboutir.

Nous sommes attachés à la reconnaissance du titre délivré au membre du personnel au terme de sa formation initiale. Lui seul doit déterminer l’accès à une fonction sans discrimination, ni possibilité d’y déroger ou de s’y opposer.

La FIE devra permettre à tous les enseignants actuellement en fonction d’accéder à un niveau supérieur de diplôme. A fonction égale, anciens comme nouveaux doivent pouvoir obtenir, via des conditions d’accès favorables (notamment par des adaptations d’horaire) et de faisabilité du master, même barème et même titre.

Par ailleurs, il est essentiel que tous les futurs enseignants connaissent les difficultés scolaires des jeunes de milieux populaires. Les notions de rapport au savoir et de rapport à l’école doivent être maîtrisées, et la réalité des inégalités sociales face à l’école et leurs causes connues doivent faire partie du cursus.

• **Les dossiers liés au Pacte d’excellence.** En la matière, les dossiers sont nombreux. Sans être exhaustifs, citons la mise en place du tronc commun, les référentiels, le dossier d’accompagnement des élèves, le recrutement de directeurs de zone et des délégués à la contractualisation des objectifs, le statut «directeurs», l’évolution du service «inspection», la charge des enseignants avec la suppression des heures de plage, la réduction de la charge des professeurs de pratique professionnelle et l’instauration du travail collaboratif, l’évolution du réseau WBE. Ce dernier constitue une pierre angulaire qui lie l’exécution de différents dossiers et nécessite une majorité des 2/3 au Parlement, majorité dont ne dispose pas le Gouvernement de Monsieur Demotte.

Nous n’ignorons pas la sensibilité de tous ces dossiers, ni que ces différentes thématiques génèrent des débats parfois vifs au sein de notre organisation. Nous tenons à rappeler que

* toutes les décisions ont été prises au terme de larges consultations, débats, et dans le cadre des mandats donnés par nos instances ;
* l’accent a été mis, comme nous l’avions revendiqué, sur l’enseignement maternel, et cela aura un impact positif pour la suite de la scolarité ;
* il faudra continuer à y investir les moyens nécessaires et concrétiser l’ambition du tronc commun ;
* **une attention particulière devra être accordée à tous les personnels de l’enseignement.** Le défi est d’attirer des candidats motivés et de maintenir le personnel en place.

D’autres dossiers retiennent toute notre attention : le décret «Gouvernance des Hautes Ecoles», les fusions prévues dans l’enseignement supérieur, …

Les échéances sont proches, le travail ne manque pas. Depuis le début de la législature, nous avons osé prendre nos responsabilités avec pour ambition la promotion et l’amélioration d’un enseignement démocratique, de qualité, au service d’une société juste et solidaire.

L’école est un lieu important du vivre ensemble, de l’éducation à la citoyenneté et de l’émancipation individuelle, permettant à chacun de se prendre en charge et de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

Tout comme le droit à la santé et l’accès à la culture, l’enseignement tout au long de la vie est un des piliers du développement des valeurs de notre société. L’école doit être un lieu de promotion d’un avenir juste et plus égalitaire pour toutes et tous, où épanouissement personnel, bien-être et estime de soi se conjuguent.

**L’amélioration des conditions d’apprentissage pour l’ensemble des élèves et particulièrement des plus faibles, des conditions de travail des personnels, est indispensable pour nourrir ces ambitions.**

Malgré les difficultés et les obstacles, nous avons pris nos responsabilités ; nous avons osé aller de l’avant. Nous en attendons autant de ceux qui assument la responsabilité politique.

 Eugène Ernst